Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fev—Mar jeu dim

L'ETAT SANITAIRE.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES CAS DE FIEVRE JAUNE.

Toujours peu de décès

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 105.
Décès, 9.
Nouveaux foyers d'infection, 25.
Total des cas jusqu'à date, 913.
Total des décès jusqu'à date, 142.
Total des foyers d'infection, 168.
Malades en traitement, 346.

RAPPORT OFFICIEL.

Le rapport officiel d'hier accuse 105 nouveaux cas et 9 décès, dont 1 à l'hôpital de la rue Dumaine et 1 à l'hôpital de charité. Le nombre des nouveaux foyers est de 25. Ils sont situés aux points suivants :

454 Julie.
1015 Kerlerec.
1113 Gallatin.
1037 Avenue Peters.
2631 Lepage.
1243 Magasin.
1111 Franklin.
437 St-Charles.
Dumaine et Solomon.
2305 Ursulines.
2401 St-Claude.
1233 St-Ferdinand.
1224 N. Derbigny.
2019 Iberville.
123 Sud Olympia.
515 Clara.
1010 St Antoine.
Magasin et Poeyfarre.
1208 Quartier.
923 Douane.
1105 Prytanée.
2719 Dryades.
4926 Perrier.
3209 Laurel.
357 N. Diamond.

Fumigation.

Dès la première heure, hier matin, des équipes d'ouvriers ont continué la fumigation des maisons dans lesquelles se trouvent des cas de fièvre jaune ou des cas suspects. Ces ouvriers travaillent du matin jusqu'au soir, et comme ils sont très nombreux, il est possible de prendre les mesures nécessaires dans tous les cas.

Les infirmières à la "Kingsley House".

La "Kingsley House" vient d'être aménagée pour servir de pension aux infirmières qui soignent les malades atteints de la fièvre jaune.

Ces infirmières pouvaient difficilement trouver des pensions à cause des protestations de certaines personnes, quand le Dr Warner leur a offert la "Kingsley House".

La Ligue des Femmes l'a aussitôt aménagée et le service des hôpitaux de la marine va la fumiger et en garnir toutes les ouvertures de toile métallique.

Dès lundi les infirmières pourront s'y installer.

Arrivée du Dr Leach

Le Dr Reginald B. Leach, de St-Paul, Minnesota, est arrivé hier pour mettre en pratique sa théorie de prévention de la fièvre jaune par l'acide arsénieux. Il vient ici à la requête d'éminents citoyens et dans un but purement scientifique, n'exigeant rien pour ses services et ne comptant nullement gagner de l'argent dans son voyage.

M. Andrew R. Blakely, propriétaire de l'hôtel St-Charles, a mis à sa disposition un appartement.

Le Dr Leach est muni de lettres du maire de St-Paul, du gouverneur du Minnesota, de l'Institut homéopathique de cet Etat et de la Société médicale de St-Paul. Il a conquis ses grades à l'institution allopathique de Darmouth, mais a ensuite étudié l'homéopathie et a adopté dans la pratique les parties de cette méthode qui conviennent le mieux au besoin des temps.

Comme on lui demandait où et quand il avait songé à l'acide arsénieux comme préventif de la fièvre jaune, il a répondu qu'il avait étudié cette maladie pendant quinze ans et que sa théorie était le résultat de ses travaux.

Il sera demandé à la Société médicale de la paroisse d'Orléans de nommer un comité pour suivre les expériences du Dr Leach et faire ensuite un rapport.

Conférences sous les auspices de la Ligue des Femmes.

Afin de faire comprendre aux masses la nécessité et l'importance d'aider les autorités constituées à faire disparaître la fièvre jaune qui règne actuellement dans notre ville, en en supprimant la cause qui, d'après les savants et les médecins, est le moustique dit "stegomya fasciata", la Ligue des Femmes se propose de donner dans divers wards des conférences avec projections.

Des arrangements sont faits pour une conférence en français.

Un regrettable incident.

Il s'est produit hier un incident regrettable en lui-même, et qui, espérons-le, n'aura pas de suites fâcheuses.

Un jeune homme de vingt ans venait de prendre le lit, atteint qu'il était de la fièvre jaune. Il était soigné par le médecin de sa famille et entouré de ses parents.

Il ne manquait donc de rien, et sa maladie aurait eu son cours naturel; mais voilà qu'hier, alors qu'on ne s'y attendait pas, un médecin, des mieux intentionnés assurément, et se disant envoyé par le service sanitaire fédéral, fit le malade quitter son lit, monter en ambulance; et quelques minutes plus tard s'installer à l'Hôpital temporaire de la rue Dumaine.

Le transport du malade ne se fit pas cependant sans de vives protestations de la part du malade lui-même et de ses parents. Le médecin de la famille ne put dissimuler sa surprise, son indignation en apprenant l'intervention du service fédéral alorsqu'elle n'était pas sollicitée, alors même qu'elle était combattue.

Espérons qu'il n'y a pas eu intention de la part du Service Sanitaire fédéral de méconnaître le droit que nous avons tous de nous faire soigner par un médecin de notre choix, de méconnaître l'inviolabilité du domicile quand aucune loi de la société, quand aucune ordonnance de police, quand aucune mesure d'hygiène n'a été traitée avec dédain. Il est assez malheureux que la fièvre jaune sévisse parmi nous : souhaitons d'être épargnés des humiliations qu'il nous faudrait subir si des excès de pouvoir comme celui qui nous est signalé se reproduisaient.

Sur la ligne de chemin de fer de l'Illinois Central.

Le 11, la dépêche suivante était adressée au Dr J. F. Hunter, secrétaire du Bureau de Santé du Mississipi :

"Dites si les gens de la Nouvelle-Orléans allant au nord et comptant revenir directement à la Nouvelle-Orléans, sans s'arrêter dans le Mississipi, doivent être munis de certificats de santé."

A. J. Mc DOUGALL.
Agent des voyageurs de l'Illinois Central.

Il y a été répondu comme suit :

Jackson, Miss., 2 août 1905.

Les gens revenant du Nord à la Nouvelle-Orléans ne sont pas tenus d'être munis de certificats de santé pour traverser le Mississipi.

DR J. F. HUNTER.

Les voyageurs se rendant à St-Louis doivent se munir d'un certificdt de santé délivré par les autorités sanitaires.

Les certificats délivrés par les médecins ordinaires ne sont pas reconnus. On peut se procurer des certificats en blanc aux bureaux de la compagnie à la Nouvelle-Orléans, où toutes les explications nécessaires seront données.

On semble croire dans le public que toute personne quittant la Nouvelle-Orléans doit être munie d'un certificat de santé.

En ce qui concerne la ligne de l'Illinois Central ils peuvent se rendre à Chicago, Louisville et Cincinnati sans certificat, à condition qu'ils n'aient pas l'intention de revenir, ou bien qu'ils veuillent revenir sans s'arrêter à aucun point.

Dans les campagnes.

La dépêche suivante a été reçue hier de Houma au Bureau de Santé d'Etat :

Le fils âgé de 15 ans du gérant de la plantation d'Ardoyne est atteint de la fièvre jaune. Le malade est à l'hôpital temporaire soigné par des infirmières et le Dr Levy

C. A. DUVAL, Officier de Santé.

De Waverley le Dr Edmond Souchon a reçu la dépêche suivante :

Le jury de police désire établir une garde sévère autour de Tallulah. Veuillez télégraphier des instructions au Dr G. W. Gaines.

Le Dr Souchon a répondu :

Au Dr Gaines— Vous conseille de permettre au jury de police d'établir une garde autour de Tallulah pendant six jours après l'isolement du malade et la fumigation. Ne permettez aucune brutalité ni l'arrêt des trains de marchandises. L'endroit ne sera pas considéré infecté à moins de nouveaux cas.

Une grande maison de nouveautés de la Nouvelle-Orléans ayant rapporté que les compagnies de chemins de fer refusaient des marchandises expédiées à Leesville, paroisse de Vernon, à Indépendence, paroisse de Tangipahoa, et à Donner, paroisse de Terrebonne, parce que les autorités de ces endroits refusaient d'en recevoir, le Dr E. Souchon a télégraphié aux fonctionnaires sanitaires de chacune de ces paroisses comme suit :

"On m'annonce que votre localité refuse des marchandises. Les marchandises doivent être admises d'après les règlements du Bureau de Santé d'Etat. Demandez l'aide du shérif si c'est nécessaire."

L'inspecteur C. Miles Brady annonce qu'à la plantation de Willswood, dans la paroisse de Jefferson, il a deux malades, mais qui ne présentent aucun symptôme suspect jusqu'ici.

Le Dr D. Delcourt télégraphie de Houma au Dr Souchon pour lui donner l'assurance qu'il n'y a jamais eu de quarantaine contre les marchandises envoyées par messageries ou chemin de fer, mais une quarantaine contre les gens venant de points infectés et de points où des quarantaines n'ont pas été établies.

A Patterson, Louisiane, il y a 35 cas de fièvre jaune. 12 des malades sont entrés en convalescence ; les autres sont en traitement. Il n'y a pas eu de décès jusqu'ici.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement empêchée par l'emploi de très simples moyens. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orleans à date prochaine dépend dans une très large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'œuvre d'extirpation.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit.

Il est important de connaître les conditions dans lesquelles ces moustiques transmettent la maladie afin que les mesures de prévention puissent être appliquées intelligemment.

Les moustiques ne deviennent infectés que lorsqu'ils piquent le malade pendant les trois premiers jours de la fièvre, et alors une période de dix jours doit s'écouler avant qu'ils puissent transmettre la maladie.

Les moustiques ne sont donc dangereux que le dixième jour après avoir piqué un malade, et le malade n'est plus dangereux après le troisième jour de fièvre.

Protéger des moustiques, nuit et jour, tous les malades atteints de fièvre pendant trois jours et détruire ensuite, avant le dixième jour de la maladie, tous les moustiques qui se trouvent dans la chambre.

Si ces précautions préventives ne sont pas prises la fièvre jaune se communique de personne en personne.

QUITMAN KOHNKE,
Officier de santé.

Les travaux des ingénieurs des Etats-Unis dans le Sud.

Les travaux des ingénieurs des Etats-Unis sont considérablement retardés dans le Sud par les quarantaines imposées par les autorités de divers Etats.

Le capitaine J. F. McIndoe, chef du service dans le sud, a quitté la Nouvelle-Orléans quelque temps avant l'établissement des quarantaines, et il va établir son quartier général à Vicksburg afin de ne pas être immobilisé à la Nouvelle-Orléans.

Au bureau du service situé à à l'angle des rues Prytania et Toledano, a été reçu hier du capitaine Mc Indoe une dépêche ordonnant le départ des bâtiments du gouvernement.

Trois bâtiments, l'"Alpha", le "Baeta" et le bateau hydraulique numéro 5, qui sont actuellement dans notre port, appareilleront lundi pour remonter le Mississipi. Toutes les prescriptions des autorités sanitaires seront suivies à la lettre.

Les bâtiments seront soigneusement fumigés avant le départ, et les équipages seront accompagnés de médecins.

A certain point au-dessus de la ville les bâtiments jetteront l'ancre au milieu du courant et y resteront trois jours.

Chaque homme sera ensuite examiné, et s'ils sont tous en bonne santé, les bâtiments se rendront à St Joseph, Louisiane, où ils arriveront dix jours après leur départ de la Nouvelle-Orléans.

A cet endroit un nouvel examen des hommes aura lieu, puis la grande croisière de travaux sera entreprise.

Les hommes qui formeront les équipages seront spécialement choisis.

Des travaux qui vont être entrepris seraient déjà accomplis sans les entraves apportées par les quarantaines.

Escroc pincé.

Un nommé John Escat, qui avait réussi à escroquer de petites sommes à diverses personnes, a été finalement pincé, et le recorder Marmouget l'a condamné hier matin à $20 d'amende et 20 jours de prison, et neuf jours additionnels si l'amende n'est pas payée. Le recorder a, en outre, donné au capitaine de police Boyle l'ordre de procéder à une enquête sur les escroqueries de John Escat, afin qu'il puisse être maintenu plus longtemps sous les verrous.

Escat se présentait dans un magasin sous un nom quelconque, commandait quelque marchandise, sortait puis revenait en disant qu'il lui manquait quelqu'argent pour payer un compte dans le voisinage. Généralement l'argent lui était remis et il ne reparaissait plus.

Ses allures parurent si suspectes vendredi soir à Mme Frey, qui tient un magasin de chaussures à l'angle des rues Pologne et Dauphine, qu'après sa sortie elle le signala à l'agent de police Baker, qui l'arrêta.

Plusieurs victimes d'Escat assistaient à l'audience d'hier, et ses escroqueries ont été dévoilées.

Aussi est-il probable qu'il aura à purger d'autres peines que celle que lui a infligée hier le recorder Marmouget.

Rixe sanglante rue Toulouse

A trois heures, hier après-midi, une rixe sanglante a eu lieu rue Toulouse près Chartres, entre Thomas Laroque et Juan Torres, un marchand de charbon.

Les deux hommes qui étaient amis depuis longtemps se sont rencontrés hier et une discussion triviale est survenue ils se sont fâchés tous deux et des injures ils ont passé aux coups. Torres est entré dans sa boutique et revenant avec une hachette a attaqué Laroque. Celui-ci s'est abrité derrière une chaise et a averti Torres de ne pas approcher. Torres s'est avancé et a essayé de frapper Laroque, qui a tiré deux coups de revolver à terre pour effrayer son adversaire, mais celui-ci l'ayant de nouveau menacé, Laroque a tiré trois coups sur lui le blessant à l'abdomen et aux mains.

Torres a été promptement transporté dans l'établissement de John Porée et l'ambulance a été mandée.

A vant l'arrivée des étudiants Torres a levé sa main ensanglantée et frappant Laroque au visage lui a dit qu'un Espagnol valait dix Américains et que les créoles étaient tous des nègres.

Torres a été transporté à l'hôpital, où sa blessure a été déclarée grave.

Laroque a été arrêté.

Entre père et fils.

Joe. West, un individu âgé de 42 ans, et son fils Robert, qui demeurent au numéro 3155 de la rue Dauphine, se sont pris de querelle hier matin après une absorption un peu trop prolongée de mauvaise liqueur, et le père, saisissant une hachette, en porta un coup à son fils, le blessant sérieusement à la tête.

La police est intervenue et a conduit Joe. West en prison, pendant que Robert était envoyé à l'hôpital de charité.

Démolition prochaine du Grand Opera House.

La Maison Blanche Company a acheté le bail d'un an du Grand Opera House et l'édifice va, selon toute probabilité, être démoli prochainement.

BASE BALL.

New Orleans, 3 : Shreveport, 0.
New Orleans, 5 : Shreveport, 4.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Frank E. Carnahan à Elise I. Ledig, Marcel Garsaud à Frances Wagner, Alexander Banks à Carrie Ruse, Peter Stiff et Evelin Sobral.

NAISSANCES—Mmes James A. Jones, une fille; Charles J. Entwistle, un garçon; Edward A. Nagele, jumeaux, garçon et fille; John Francis Tobin, un garçon; Scott P. Assenheimer, un garçon; E. J. Meza, un garçon; Edward D. Seghers, un garçon; Antonio Gagliono, un garçon; Christian Merza, une fille; Philip Brener, un garçon.

DÉCÈS—Joseph Beaulieu, 1 an, 2412 Havane; Ben C. Patton, 24 ans, 531 Nord Rempart; Mildred B. Bebre, 4 mois, 1012 Kerlerec; Mme Ada Bull, 38 ans, Waveland, Miss. Albert L. Aubert, 2 jours, 1018 Veret; Domenico Bologna, 45 ans, 1029 Chartres; Francesco Badali, 24 ans, 4222 Ste-Anne; Enfant du sexe féminin de Mme Céleste Solid, 8 jours, 1516 Ste-Anne; Ella E. Elger, 50 ans, 2037 Jena; Josephine Barlow, 39 ans, Hôpital de Charité; Enfant du sexe masculin de Mme Alice Spears, 15 jours, 735 Baronne; Grales Russo, 48 ans, 8533 Mobile; Viola Jenkins, 25 ans, 326 N. Galvez; Peter Manale, 42 ans, 900 Touro; Mano Percapo, 32 ans, 575 Hospital; Philip Breeno, Banks et Dupré; Rebecca Cherie, 49 ans, 1020 Valence; Kasier Janes, 60 ans, Liner's Home; John Leberry, 45 ans, Hôpital de Détention; Marie M. McCauffy, 8 jours, Asile St-Vincent; Auguste Themmie, 4 ans, Asile St-Vincent,

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Bréant, le distingué professeur n'interrompera pas ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant; elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au No 1400 rue Fenistere.
8 août—

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

Bureau du Conseil d'Hygiène de la Ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle Orléans, le 11 août 1905.

Avis est par le présent donné à tous les propriétaires ou agents de propriétés de se conformer immédiatement aux prescriptions de l'ordonnance No 3196, Nouvelle Série du Conseil, intitulée "Une ordonnance prescrivant la façon dont l'eau se prêtant à la propagation des moustiques doit être conservée dans les limites de la ville de la Nouvelle Orléans."

Tous les propriétaires ou agents de propriétés qui ne se conformeront pas aux clauses de cette ordonnance, seront poursuivis conformément à la loi.

QUITMAN KOHNKE, D. M.,
Président du Bureau de Santé de Ville.
11 août—

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE A LOUER.

Une maison située avenue de l'Esplanade ou des Ursulines ayant salon et salle à manger assez vastes, 4 chambres à coucher, bain, etc., jardin. S'adresser au bureau du journal.
30 juil—

DECES.

LAFON—Décédé mardi, le 8 août 1905, à 11 05 heures du matin, FRANÇOIS LAFON, natif du canton de Salies, Haute-Garonne, France.

MATHARAN—Décédé mercredi, le 9 août 1905, à 9 30 heures p. m., à l'âge de 37 ans, HYPOLITE MATHARAN, natif de Lasc, canton de Mirande, Gers, France.

VEGLIA—Décédé, mercredi, 9 août, à 7 heures p. m., SERAPHINE PARRETTI, femme de feu Bartholomew Veglia âgée de 61 ans et 5 mois, native de Gênes, Italie.

CHAPELLE—Décédé mercredi, 9 août, 1905 à 12 50 heures p. m., Sa Grandeur Très Révérend P. L. CHAPELLE, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, âgé de 62 ans.

LOUSTALOT—Décédé jeudi, 10 août, FÉLIX LOUSTALOT, âgé de 34 ans, natif d'Idron, Basses-Pyrénées, France.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

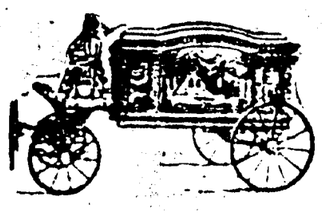

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,
GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
90 aout—1 an

TELEPHONE 288.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Bulletin Commercial

Samedi, 12 août 1905.

COTON.

Marché de la Nlle-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a reçu aujourd'hui en ventes de 125 balles et 100 à arriver.

Le marché est facile.

Les cotons taches sont de 1/16 à 1/8c. plus bas que les cotes suivantes :

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7 7/16 nom
Ordinary	7 15/16 ..
Good Ordinary	9 1/8
Low Middling	10
Middling	10 1/8
Good Middling	10 15/16
Middling Fair	11 1/8
Fair	11 15/16 nom

Futures de la Nouvelle-Orléans

Stables.

Janvier	10,65@10,66	
Février	10,71@10,74	
Mars	10,79@10,81	
Avril	—@—	
Mai	—@—	
Juin	—@—	
Juillet	—@—	
Août	10,38 Bid	
Septembre	10,42@10 44	
Octobre	10,53@10,54	
Novembre	10 55@10,56	
Décembre	10,59	

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling coûtait cette s—

Galveston	10 9/16
Mobile	10 1/8
Savannah	10 1/8
Charleston	—
Wilmington	—
Norfolk	10 1/8
Boston	10.75
Philadelphie	11.00
Memphis	10 1/8
Augusta	10 1/8
St Louis	10 1/8
Little Rock	10 1/8
Houston	10 9/16

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.
Juste—Middling Gulf 10.90.

Futures de New-York.

Calmes.

Janvier	10,69@10.70
Février	10.72@10.74
Mars	10.78@10,79
Avril	10.79@10.81
Mai	10.82@10.83
Juin	—@—
Juillet	—@—
Août	10,30@10,32
Septembre	10,38@10.40
Octobre	10 51@10.52
Novembre	10,56@10.57
Décembre	10.62@—

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	2.658 635 balles
Même temps l'année dernière	1.997.923 balles
A tous les ports des Etats-Unis	10.098 271 balles
Même temps l'année dernière	7.145 172 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	2,404 927 balles
Même temps l'année dernière	1,751.823 balles
De tous les ports des Etats-Unis	8 527,376 balles
Même temps l'année dernière	5 982,5.9 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	70 587 balles
Même temps l'année dernière	26.063 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	365.161 balles
Même temps l'année dernière	79.322 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Très peu d'affaires.
Cotons 5.79 pour le Middling Américain.

Futures.

Stables.

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.
74 1/2 pour Good Middling; 72 pour Fair; Middling; 68 pour Middling.

Futures.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Sucre brut 4@5c plus élevé par livre que les prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—	
Open kettle centrifugal inactif	—@—
OPEN KETTLE (nouveau)	—@—
CENTRIFUGAL—Calme.	
Plantation granulated	—@—
Granulated	—@—
Whites	—@—
Yellows	4 @ 4 1/8
Seconds	2 1/8 @ 3 1/4
MELASSE—	
OPEN KETTLE—Calme.	Nom'l
CENTRIFUGAL—Calme.	Nom'l
NOUVEAU SIROP—Calme.	—@—
SUCRE RAFFINE—Ferme.	
H&E Crys. dominoes	8 00
H&E Crushed	6 45
H&E Cut loaf	6 45
H&E Powdered	5 85
Cubes	5 65
XXXX powdered	5 60
Fruit powdered	5 55
Standard powdered	5 55
Coarse powdered	5 55
Stand. gran	5 30
Stand. fine gran en barils	5 30
do do en sacs de 100 lbs	5 30
do do en sacs de 50 lbs	5 30
do do en sacs de 25 lbs	5 30
Stand. fine gran., 5 lb bags	5 45
Confectioners' candy A	5 30

Fermes—Moins 5c par 100 lbs et 1 0/0 pour du comptant.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre 6 hoops	42c
Nouveaux barils de sucre 8 hoops	45c
Barils de sucre de seconde main, 6 hoops	28c.
Barils de sucre de seconde main, 8 hoops	30c
Nouveaux barils de riz, 6 hoops	43c
do do de 8 hoops	45c.
Barils de riz de seconde main 8 hoops	30c
Nouveaux boucauts de sucre	Nominaux
Boucauts de sucre de seconde main	$1 75
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 30@1 40
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	$1 00
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	65c
Barils de mélasse de seconde main	$1 00

RIZ.

Mouvement du Riz.

Compilé par le secrétaire du New Orleans Board of Trade, Ltd.

	Brut. sacs	Ronds
Reçus aujourd'hui	1.322	—
Jusqu'ici cette semaine	17,476	1,927
Jusqu'ici cette saison	27,758	1 855
Même temps l'année dernière	19,261	19,408
Décortiqués des moulins aujourd'hui	—	—
Ventes aujourd'hui	3,729	2,305
Jusqu'ici cette semaine, comprenant les recettes des moulins, etc	18,293	8,675
Jusqu'ici cette saison	29,938	13,004
Même temps l'année dernière	25,268	19,073

AU BOARD OF TRADE.

Brut—Honduras actif et plus haut; du pays Japon assez bonne demande.

Ronds—Honduras actif et plus haut; Japon actif et plus haut.

Cotes—aujourd'hui

Japan Head	2 1/8@3 1/4c
Straights	—@—
Screenings	2 @2 1/4c
No 2, par baril	—@—
Honduras Head	4 1/2@5 1/2c
Straights	3 1/2@3 3/4c
Screenings	2 @2 1/2c
No 2	1 1/2@1 3/4c

Riz brut du pays Japon $1 60 à 2 80 [illegible] nouveau $3 00 à 4 10; vieux $1 60 à 3 35.

SON—Texas, $11 00@12 00.
RIZ POLI—$18 50@19 50.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—

Patents, le baril	$4 75 @4 85
Extra fancy	4 30 @4 45

Minnesota Patents $6 70 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 95@3 00.
GRITS—$3 15@3 25.

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS—Ou avec 67 1/2 pour le blanc, 66 1/2 pour le mêlé et 67 1/2 pour le jaune.

AVOINE—Choix 38c; No 2 37c.

SON—90c.

FOIN—Choix $17 00 à 17 1/2; prime No 1 $15 à 15 1/2; No 2 $14 à 14 1/2.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c. de plus par boisseau; avoine 2 à 3c. de plus par boisseau; son 6 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

SALES PORK—	
Mess Pork, nouveau	$14 25@14 75
VIANDES SALEES SECES—	
Spaules	6 1/2@ 6 1/2
Short rib sides	8 1/2
Sides short sides	8 1/2
BACON—	
Spaules	7 1/2
Clear rib sides	9 1/2
Extra short sides	9 1/2
GRAISSE—	
Substitut, compound	5 1/2
Lard pur	8 1/2@ 8 1/2
JAMBON—8 1/2 à 12 1/2	

Les cotes des provisions à la Bourse ont pour le marché en gros: les prix des cotes s'étagent de 25 à 50c. plus élevés pour le jambon et de 1/2 à 1/4c. pour les autres provisions au dessus.

GROCERIES.

Les prix suivants de cette semaine sont cotés au Board of Trade.

MIC—Stable.	
No 4	6
No 6	6 1/2
No 7	6 1/2
No 8	6
SAUVAGE Stable.	
No 4	6
No 6	6 1/2
No 7	6 1/2
No 8	6
MEXICAIN—	
Cordova—Fair	11
Ronde fair	10 1/2
Low fair	10 1/2
Choctaw—Fair	11 1/2
Barely fair	10 1/2
Low fair	10 1/2

Roasted and Brazil package Coffee, [illegible] Crescent, 12c f. o. b. New Orleans. Imperial 12c, Arlecs 12, Leon 10 1/2.

Job lots 1/2@1c. plus élevé pour les marchandises et 1/4@1/2c pour les Rio et les Santos.

FUTURES

Le marché est stable

Ventes — sacs	
Janvier	7,40@7.46
Février	7 45@7 50
Mars	7,50@7.56
Avril	7,55@7 66
Mai	7,65@7 70
Juin	7,65@7 75
Juillet	7,70@7 80
Août	6,95@7 00
Septembre	7,00@7.05
Octobre	7 10@7.15
Novembre	7,20@7 25
Décembre	7,30@7.35
BEURRE—	
Extra fancy Creamery	23
Choice Creamery	22
Fancy Dairy	—
Choice Dairy	17
No 1 Ladies	—
No 2 Ladies	—
Common	—

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—	
Western Twin cream	13 1/2
Young America's full cream	14
Singles	13 1/2
Domestic Swiss 25-pound blocks	
Round	
Limburger, pièce	

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Voici les prix des receveurs

Huile—Prime refined 28 1/2c par gallon; prime refined 27 1/2c en baril, prime crude 23c; prime, off crude —.

Prime cotton-seed meal $27 50 par ton de 2240 livres, off cotton-seed meal —

Prime cotton-seed meal 27 00 par ton de 2240 livres, off cotton-seed meal —

Soapstock 85c. par livre

Linters—Choice 4 1/2; A 3 1/2; B 3 1/4; C 3 1/8.

TOILE D'EMBALLAGE—Le round lots—Ludlow—Hub, 2-pound, 6 1/4@6 3/8c par yard.

The American Manufacturing Co. Southern Bagging—2 1/4-pound 7c par yard; American 2-pound 6 1/2c; Bertea 1 3/4-pound 6 1/2c.

Twine—Jute 10c la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—Per hundred, steel arrow 45 livres, $1 02@1 05. Jobbing 3 à 5c plus élevés

FRUITS ET NOIX.

ORANGES—	
De la Louisiane et de la Floride	2 00@ 3 25
LIMONS—	
Par boite	4 50
COCOS—	
Par 1000	22 50
Sac sacs de 100	2 40
BANANES—	
Par régime	1 50
RAISINS—	
Par boite	1 85
ANANAS—	
De la Floride, par crate	3 25@ 4 50
PISTACHES—	
Par livre	4 1/2c

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes représentent le prix en gros en sending. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et 1/4 à 1/2c. par livre en sus.

POMMES DE TERRE — Blanches, $1 50 par baril; 50c par sac.

PATATES DOUCES—Ordinaires $1 00 à 1 25 le baril; 50 à 65c le sac.

YAMS—$2 00 à 2 10 le baril; $1 00 le sac.

CHOUX—Par crate, de l'Ouest, $2 00 à à 2 10.

CHOUCROUTE—Par baril $4 00; par demi baril $2 25.

AIL—D'Italie, par livre, 7c.

OIGNONS Le baril $1 75; le boi sean 65c.

HARICOTS—Northern White [illegible] la livre; Neithern red kidney 6 1/2c; Lima 7c; pink 5 1/2c; green 3 1/2c; lady 5c; split 6 1/2 à 8.

COWPEAS—Tennessee clays, $1 40; Cara lina mixed, $1 25; whipperwills $1 25.

SUIF — 6@6c. la livre pour [illegible] la ville; 4 1/2c. suif de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—33@34c la livre.

LAINE—Burry 9@10c la livre; [illegible] clean 20@16c; clean Laine 16@17c.

PEAUX—City steer hides, 80 livres ci dessous 5 1/2c. partivre; kips 3 à 20 livres 5c; country hides 5 1/2c.; kips, 13 à 30 livres, 5 1/2c; country green salted 5c., dry salted 9@10c; dry flint 11 1/2@12c., peaux endommagées 3c de moins par livre peaux de veau 40c. pièce.

PELLETERIE—Ours $1 00@1 75; castor 5c. à 1 00 pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 15 à 18c. la livre; [illegible] 10 à 40c. pièce; chèvre 10 à 50c.

MOUSSE—Mâle 1 1/2 à 1 3/4c. [illegible] les mêmes 2 à 2 1/2c.

COERNES—1 à 4c pièce.

VOLAILLES, par livre—

Poules, choix, 13@13 1/2c; moins 15@16 Dindes—Jeunes dindes 19@11c; vieux dindes 10@11c; dindes 10@11c. Canards, 11 1/2c. Oies, la douzaine, $4 50@5 00.

GIBIER—@la douzaine.

GIBIER

Woodcocks, la douzaine	Nominaux
Perdrix, "	$2 00@2 50
Bécassines, "	1 00@2 00
Bouvreuils, "	50
Lapins de la Louis. "	60@75
Canards, teal, la paire	35@1 40
pinnails, "	30@40
" mallards, "	50@75
Oies, sauvages, "	1 00@1 50
Lapins de l'Ouest "